

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Département du Pas-de-Calais  
Arrondissement d'Arras  
Canton d'Arras Nord

n°2024/05/42

Date de convocation L'an deux mil vingt quatre  
**21 mai 2024** le **LUNDI 27 MAI 2024** à 18 Heures 00  
le **CONSEIL MUNICIPAL**, légalement convoqué, s'est réuni en Mairie, en séance publique, sous la  
Date d'affichage présidence de Monsieur Alain CAYET, Maire.  
**21 mai 2024**

Nombre de conseillers **Etaient présents :**  
Exercice : 26 Monsieur Alain CAYET  
Présents : 17 Monsieur Guy BRAS – Madame Marie-Antoinette DESHORTIES –  
Votants : 21 Madame Anne-Caroline RATAJCZAK – Monsieur Stéphane FOURNIER  
Monsieur Fouad AJARRAY – Madame Yveline LOURDEL – Monsieur Yves RAOULT –  
Madame Micheline LAURENT – Madame Martine DUQUESNOY – Monsieur Patrick BRUGUET  
Madame Christelle LEBAS – Madame Astrid SAVARY – Madame Corinne DOLLE –  
Monsieur Thierry IMBERT – Monsieur Hubert CHIVET – Monsieur Olivier QUIGNON

**Excusés :**

Monsieur Jean-Pierre CHARTREZ qui donne procuration à Madame Stéphane FOURNIER  
Madame Ghislaine VALENTE qui donne procuration à Monsieur Yveline LOURDEL  
Monsieur Marc SERRA qui donne procuration à Monsieur Marie-Antoinette DESHORTIES  
Madame Sophie LOPEZ qui donne procuration à Madame Anne-Caroline RATAJCZAK

Madame Chantal DECOCQ  
Monsieur Philippe LEFEBVRE  
Madame Audrey TISON  
Monsieur Jean-Claude NOEL  
Madame Sandrine SERGEANT

CB **Secrétaire de séance :**  
Monsieur Thierry IMBERT

**Objet : Demande de subvention auprès de l'ETAT « Quartiers d'Été 2024 » NQE d'Etat**

Monsieur le Maire expose :

Conscient de l'intérêt de contribuer à l'animation des quartiers prioritaires, L'Etat au travers de son unité Politique de la ville et de Cohésion des territoires contribue aux démarches de développement social et culturel initiés par les habitants durant une période qui s'étire du 1 er juillet au 31 Aout de cette année.

Dans le cadre de l'action dénommée "Un été avec vous ", entre le 1 juillet et le 25 aout, des actions au sein du quartier Chanteclair répondent au cahier des charges. Le programme élaboré cherche à satisfaire toutes les tranches d'âges des habitants et, de tous les quartiers de la ville. Il repose sur deux grandes priorités :

- La promotion de l'activité physique et sportive
- L'articulation avec les orientations du ministère de la culture

Les actions devront répondre aux objectifs suivants :

- Favoriser les activités intergénérationnelles et familiales ;
- Promouvoir les valeurs de la république et de la citoyenneté ;
- Sensibiliser aux enjeux liés à la transition écologique ;
- Prévoir la mixité des publics et la promotion de l'égalité femmes/hommes

L'ensemble des opérations a été cerné autour de 38980€, une demande de subvention de 12000 € a été déposée auprès de M. le Préfet du Pas-de-Calais dans le cadre de "Quartiers d'Eté".

Monsieur le Maire propose :

- de solliciter l'Etat - quartier d'été 2024 pour une subvention à hauteur de 12000 €.
- de l'autoriser à signer les pièces administratives et financières nécessaires à la bonne exécution de ce projet.

Après délibération, le Conseil Municipal valide, à l'unanimité, les propositions de Monsieur le Maire.

Certifié exécutoire  
Transmis en préfecture  
Saint Nicolas Lez Arras,  
Le 28 mai 2024  
Le Maire,  
Alain CAYET

